

Publication relative à une notification de transparence

(Article 14 de la Loi de transparence)

Anvers, Belgique – 21 décembre 2015 – Conformément à l'article 14, alinéa 1er de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes (la "Loi de transparence"), Xior Student Housing SA publie l'information suivante.

Xior Student Housing SA a reçu une notification de transparence datée du 17 décembre 2015, dont il résulte que, suite à une acquisition d'actions réalisée en date du 11 décembre 2015, Aloxe SA détient 23,06% des droits de vote de la société. Elle a ainsi franchi le seuil de participation de 20%.

La déclaration datée du 17 décembre 2015 comprend les informations suivantes:

Sujet	Informations				
Motif de la notification	Détention d'une participation au moment de l'introduction en bourse.				
Notification par	Une personne qui notifie seule.				
Personnes(s) tenue(s) à notification	Aloxe NV Mechelsesteenweg 34 / 101, 2018 Anvers				
Date de la transaction	11/12/2015				
Seuil franchi (en %)	20%				
Dénominateur	4.626.780				
Détails de la notification	<table border="1"><thead><tr><th># droits de vote attachés à des titres</th><th>% droits de vote attachés à des titres</th></tr></thead><tbody><tr><td>1.066.842</td><td>23,06%</td></tr></tbody></table>	# droits de vote attachés à des titres	% droits de vote attachés à des titres	1.066.842	23,06%
# droits de vote attachés à des titres	% droits de vote attachés à des titres				
1.066.842	23,06%				
Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenues (le cas échéant)	La personne tenue à la notification n'est pas contrôlée.				

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui. Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. À la date de la clôture de l'OPI (11 décembre 2015), Xior Student Housing met à disposition un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 196 millions EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (B-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)